

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Le trois novembre deux mille seize à vingt heure, le Conseil Municipal de Précigné s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jean-François ZALESNY, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 25 octobre 2016

Etaient présents : Arnaud De PANAFIEU, Christiane FUMALLE, Yves PINIAU, Madeleine ESNAULT, Gilles ROUSSELET et Agnès HEROUIN, adjoints.

Claudie LEHAY, Alexa ROINET, Christian THEBERGE, Nicole PIPELIER, Alain PASQUEREAU, Marie-Claude TALINEAU, Anthony VEILLARD, Françoise DELAUNE, Antoine LAMBERT, Annie SALMON, Marie-Noëlle MOULIN, Patrick SAILLY, Virginie JOUARE et Joël BRETHOME.

Absent(s) excusé(s) : Yves GUILBERT-ROED

Cyril Le SCORNET ayant donné procuration à Anthony VEILLARD
Marie-Claude TALINEAU ayant donné procuration à Annie SALMON

Absent(s) non excusé(s) : néant

Assistait également : Mme Marie-Noëlle TENDRON, Secrétaire Générale.
M. Anthony VEILLARD a été élu(e) secrétaire de séance.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2016

Le compte rendu de la séance du 7 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

II. TARIFS 2017

2016-056

Suite à la commission des finances du 2 novembre 2016, A de PANAFIEU, Adjoint, présente les tarifs 2017 :

Restauration scolaire :

PRIX REPAS RESTAURANT SCOLAIRE	
1er et 2ème enfant	3,20 € au 1er sept
à partir du 3ème enfant et être non imposable	1,60 €
adulte	6,12 €
TARIF GARDERIE	
quotient familial \leq 1050	2,00 € au 1er sept
quotient familial \geq 1050	2,25 €
1/2 tarif pour le 3ème enfant en fonction du quotient familial	1,00 € 1,12 €
TAP	
par période (vac à vac)	7,14 € au 1er sept

Assainissement :

Participation assainissement collectif (PAC)	
construction nouvelle	1 080,00 €
unité d'habitation supplémentaire (2 à 10)	540,00 €
au-delà de 10	270,00 €
construction existante	212,00 €



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Commune :

DROITS PLACE		
marché samedi matin		gratuit
vente outillage et marchands ambulants		
(en dehors du marché du samedi matin)		
confiserie	47,00 €	
stand pêche à la ligne	37,00 €	
stand manège enfants	37,00 € + eau +électricité	
stand auto-skooter	62,00 € + eau +électricité	
stand de tir	62,00 €	
véhicule vente d'outillage	86,00 €	
cirque	86,00 € + eau +électricité	
marchands ambulants	60,00 € par an	
PHOTOCOPIES		
Particuliers, Artisans et Commerçants		
FORMAT A4		
noir et blanc	0,25 €	
couleur	0,50 €	
papier couleur	0,50 €	
FORMAT A3		
noir et blanc	0,50 €	
couleur	1,00 €	
papier couleur	1,00 €	
Associations		
FORMAT A4		
noir et blanc (jusqu'à 20 copies)	0,15 €	
noir et blanc (21 copies et +)	0,10 €	
couleur	0,30 €	
papier couleur (jusqu'à 20 copies)	0,30 €	
papier couleur (21 copies et +)	0,20 €	
FORMAT A3		
noir et blanc (jusqu'à 20 copies)	0,30 €	
noir et blanc (21 copies et +)	0,20 €	
couleur	0,60 €	
papier couleur (jusqu'à 20 copies)	0,60 €	
papier couleur (+21 copies)	0,40 €	
LIVRES		
"PRECIGNE TOUTE UNE HISTOIRE"		10,00 €
PISCINE		
ABONNEMENTS BAINS		
enfants		
10 bains	15,60 €	
20 bains	27,20 €	
30 bains	34,20 €	
adultes		
10 bains	29,00 €	
20 bains	52,00 €	
30 bains	64,80 €	
ENTREES BAINS		
adulte avec bain	3,60 €	
enfant avec bain (-16 ans)	2,10 €	
groupe (enfant dans un groupe avec responsable)	1,40 €	
ENTREES SANS BAINS		
adulte sans bain	1,40 €	
adulte acc 1 pers avec handicap	gratuit	
adulte acc 1 enf de-6ans	gratuit	



Mairie de PRÉCIGNÉ

MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

SALLE SPORTS - régie		
carte magnétique	10,00 €	
horaire de l'éclairage (par 24 unités)	4,50 €	
LOC SALLE DE SPORTS		
associations et CE hors commune	390,00 €	par jour
CONCESSIONS		
concession simple - adulte (2,40m x 1,20m)		
30 ans	100,00 €	
50 ans	200,00 €	
concession simple - enfant (1,40m x 1m)		
30 ans	50,00 €	
50 ans	100,00 €	
concession double - adulte (2,40 m x 2,40 m)		
30 ans	200,00 €	
50 ans	400,00 €	
columbarium		
30 ans	780,00 €	
<i>revertement du tiers du produit de l'octroi d'une concession au CCAS</i>		
FOYER COMMUNAL		
Location uniquement à de personnes de Précigné		
Location jour de fête et week end		
repas ou vin d'honneur (sans musique ni danse)		
repas	100,00 €	
vin d'honneur	45,00 €	
caution	150,00 €	
ménage en cas de manquement	30,00 €	de l'heure
LOC GRAND BARNUM		
caution	112,00 €	
location (2 jours maximum)	61,00 €	
AGENDA MUNICIPAL		
publicité 1/2 page	242,00 €	
publicité 1/4 page	148,00 €	
publicité 1/8 page	107,00 €	
publicité 1/12 page	92,00 €	
publicité 1/32 page	46,00 €	
JETON BASCULE		
le jeton	2,00 €	
JETON CAMPING CAR		
le jeton (eau, électricité)	2,15 €	

SALLE DES FETES :

Associations, Particuliers de la commune		du lundi au vendredi	samedi ou dimanche ou jour férié	Forfait week-end samedi et dimanche
1/2 journée	petite salle + Kitchenette	65 €	65 €	
matin ou après-midi	grande salle	86 €	110 €	
	les deux salles	121 €	154 €	
journée	petite salle + kitchenette	115 €	115 €	154 €
	grande salle	154 €	193 €	358 €
	les deux salles	224 €	282 €	460 €
forfait cuisine		94 €	94 €	94 €



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Associations, Particuliers hors commune		du lundi au vendredi	samedi ou dimanche ou jour férié	Forfait week-end samedi et dimanche
1/2 journée matin ou après-midi	petite salle + kitchenette	130 €	130 €	
	grande salle	172 €	220 €	
	les deux salles	242 €	308 €	
journée	petite salle + kitchenette	230 €	230 €	308 €
	grande salle	308 €	386 €	716 €
	les deux salles	448 €	564 €	920 €
forfait cuisine		188 €	188 €	188 €
		caution	500 €	
		ménage en cas de manquement	30 € de l'heure	
		vaisselle	pas de location	
Les conditions de location aux associations communales (Délibération : 06032015-15):				
<ul style="list-style-type: none"> - une fois par an, au Comité des Fêtes de Précigné et - Gratuité, deux fois par an, pour les associations de la Commune qui œuvrent pour les écoles : CLPE (Conseil Local de Parents d'élèves) et ADEP (Amicale de l'école publique) pour l'école de La Voutonne, APEL (Association des parents de l'école libre) et OGEC (Organisme de gestion de l'école catholique) pour l'école Saint-Joseph Saint Jean. - Gratuité pour les 2 premières manifestations organisées en semaine, du lundi au jeudi, par Génération Mouvement. - Demi-tarif pour une manifestation dans l'année pour les autres associations et les comités d'entreprises de la Commune. - Une gratuité, par an, de la petite salle, en semaine, du lundi au jeudi, pour les associations de la Commune. 				

A de PANAFIEU, précise que les tarifs de la piscine sont susceptibles d'évoluer vers une tarification majorée pour les habitants hors commune.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide les tarifs 2017.

III. BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE

2016-057

A de PANAFIEU, Adjoint, propose la modification d'écriture comptable suivante au vu de l'absence de crédits budgétaires pour le paiement et l'encaissement du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (régularisation 2014/2015) et les frais d'étude du foyer et de l'ancienne bibliothèque :

<i>Fonctionnement</i>	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>
73925 fonds péréquation recette fiscale.....	+ 24 4500.00	
7325 fonds péréquation ress interco ..	+ 8 325.00	
022 dépenses imprévues	- 28 575.00	
023 virement section investissement	+ 12 400.00	
Total.....	+ 8 325.00	+ 8 325.00
<i>Investissement</i>	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>
100010/2031 19 Grande Rue / frais études.....	+ 11 000.00	
100011/2031 20 rue A L Chevallier / frais études	+ 1 400.00	
021 virement section investissement	+ 12 400.00	
Total.....	+ 12 400.00	+ 12 400.00

Au préalable, les opérations 100010 : 19 Gde Rue (foyer) et 100011 : 20 rue Abbé Louis Chevallier (anc bibliothèque) sont créées.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité valide cette modification d'écriture n° 3, la création des deux opérations (100010 et 100011) et autorise le Maire à viser tout acte inhérent au dossier.



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

IV. SCOT PAYS VALLEE DE LA SARTHE

2016-058

Suite à la présentation du SCOT lors de la séance précédente et sur le rapport de A. de PANAFIEU, Adjoint, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce schéma.

Une observation est apportée par A de PANAFIEU, Adjoint, qui déplore que le SCOT ne soit pas orienté vers le Maine et Loire et la Mayenne.

V. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SECTION YOGA

2016-059

A HEROUIN, Adjointe, sollicite l'attribution de la subvention exceptionnelle pour la section Yoga de l'omnisport pour un montant de 300 € afin d'aider cette nouvelle section à démarrer.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité accepte le versement de cette subvention sur le budget 2016.

VI. DÉLIBÉRATION DIVERSES

2016-060

• 19 Gde Rue (foyer) : adoption du projet et lancement de la consultation

Après avoir pris connaissance du projet établi par le cabinet AMC, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, adopte ce projet estimé à 57 500 € HT concernant leréaménagement du bâtiment situé 19 grande rue (foyer).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la consultation sous forme de procédure adaptée.

Le Maire est désigné en qualité de personne responsable du marché.

VII. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le cimetière est en cours de réaménagement pour un coût estimé à 20 000 € (enlèvement de monuments, ossuaire...). Il est envisagé de déplacer le mur du cimetière, rue de la piscine, afin d'élargir le trottoir. La question de la faisabilité de l'élargissement de la route est posée.

- Suivi des équipements

SUIVI DEVIS	MONTANT DEVIS		
	HT	TVA	TTC
24/10/2016 cable piscine	1 979,61 €	395,92 €	2 375,53 €
24/10/2016 automatisation fermeture des port	807,35 €	161,47 €	968,82 €
24/10/2016 plateforme murs tennis	4 000,00 €	800,00 €	4 800,00 €
24/10/2016 réfection allée piscine	8 000,00 €	1 600,00 €	9 600,00 €
24/10/2016 réfection allée cimetière	10 499,00 €	2 099,80 €	12 598,80 €
03/11/2016 chaudière école La Voutonne	3 102,01 €	620,40 €	3 722,41 €
total	28 387,97 €	5 677,59 €	34 065,56 €

- A de PANAFIEU, Adjoint, présente le plan d'épandage des boues qui expose la possibilité d'épandre les boues sur une superficie totale de 130.50 hectares. Cette superficie représente environ 3 à 4 fois la superficie nécessaire pour épandre la quantité des boues qui seront produites à pleine charge sur la station d'épuration.
- A de PANAFIEU, Adjoint, propose qu'une étude soit lancée sur l'éventuelle raccordement collectif des 21 logements et du restaurant inter-entreprises de la cité d'Alsace.
- Les horaires de la mairie sont modifiés à compter du 1^{er} novembre 2016. Celle-ci est fermée le lundi matin et ouverte au l'après-midi. Pour mémoire les horaires sont :

Lundi 14h à 17h30
Mardi 8h30 à 12h30 14h à 17h30
Mercredi 8h30 à 12h30 14h à 17h30
Jeudi 8h30 à 12h30
Vendredi 8h30 à 12h30 14h à 17h30
Samedi 9h00 à 12h00 (excepté juillet et août)

- Agenda :
Collecte nationale de la Banque Alimentaire : 25 et 26 novembre 2016
Marché de Noël : 27 novembre 2016
Repas des aînés : 11 décembre 2016
Conseil municipal : proposition : vendredi 2 décembre 2016
Téléthon : 3 décembre 2016
Vœux du maire le 7 janvier 2017 à 10h45

Le Maire,
Jean-François ZALESNY

La séance est levée à 21 h



MAIRIE de PRÉCIGNÉ